

RESEAU COMPETENCES ET DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée au capital social de 1.659.042 euros
Siège social : 140 boulevard Malesherbes – 75017 Paris
950 039 065 RCS Paris

(la "Société")

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL DE GOUVERNANCE ET D'ANIMATION
EN DATE DU 2 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 2 octobre
A 18 heures,

Les membres du Conseil de Gouvernance et d'animation (le "**Conseil de Gouvernance et d'Animation**"), se sont réunis au siège social sis 140, Boulevard Malesherbes, 75017 Paris, sur convocation de son Président.

Sont présents :

- Communication et Développement Social, représentée par Monsieur Roger Serre, en sa qualité de Président de la Société, membre de droit du Conseil de Gouvernance et d'Animation ; et
- Monsieur Thomas Legrain, en sa qualité de Directeur Général de la Société, membre de droit du Conseil de Gouvernance et d'Animation.

La séance est présidée par la société Communication et Développement Social, elle-même représentée par Monsieur Roger Serre, en sa qualité de Président de la Société (le "**Président**").

Le Président constate que le nombre des membres présents du Conseil de Gouvernance et d'Animation est au moins supérieur à la moitié d'entre eux et que le Conseil de Gouvernance et d'Animation peut valablement délibérer.

Le Président rappelle ensuite que le Conseil de Gouvernance et d'Animation est appelé à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- Constatation de la fin des mandats des membres désignés du Conseil de Gouvernance et d'Animation ;
- Cooptation de nouveaux membres du Conseil de Gouvernance et d'Animation ;
- Pouvoir pour les formalités.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées sur la situation de la Société.



Puis, il est passé à l'examen de l'ordre du jour :

1. CONSTATATION DE LA FIN DES MANDATS DES MEMBRES DESIGNES DU CONSEIL DE GOUVERNANCE ET D'ANIMATION

Le Président donne lecture de sa décision du 24 septembre 2024) : il a décidé de mettre fin aux mandats de membre du Conseil de Gouvernance et d'Animation de l'ensemble de ses membres à l'exception des membres de droit, à savoir le Président et le Directeur général.

Le Président donne ensuite la parole à Thomas LEGRAIN, en sa qualité de membre du Conseil de Gouvernance et d'Animation.

Diverses observations sont échangées.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de prendre acte de la fin des mandats de membre du Conseil de Gouvernance et d'Animation suivants des personnes suivantes :

- Goethe Selarl, dont le siège social est situé 174 impasse de la Gambade à Mouans-Sartoux (06370), représentée par Philippe Pechayre ;
- ICS Limited, dont le siège social est situé Unit 21, 5th floor, Kowloon Bay Industrial Center, 15 Wang Hoi Road, Kwun Tong, Kowloon, Hong-Kong (Hong-Kong), représentée par Marc Castagnet ;
- François Kimmel, demeurant 13 rue Pauline Borghèse à Neuilly-sur-Seine (92200) ;
- Jean-François Guillot, demeurant 18 rue Louis Philippe à Neuilly-sur-Seine (92200) ;
- Bernard Monteil, demeurant 262 boulevard Saint Denis à Courbevoie (92400) ;
- Nathalie Serre, demeurant 86 chemin de l'Indiennerie à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (69450).

2. COOPTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL DE GOUVERNANCE ET D'ANIMATION

Le Président rappelle que, conformément à l'article 21-2 des statuts de la Société, le Conseil de Gouvernance et d'Animation doit être composé d'au moins cinq membres et d'au plus dix membres, en ce compris le Président et le Directeur Général de la Société et qu'à ce jour, huit sièges peuvent encore être attribués.

Le Président propose au Conseil de Gouvernance et d'Animation de procéder à la cooptation de trois membres pour une durée de trois ans :

- Bernard Monteil, demeurant 262 boulevard Saint Denis à Courbevoie (92400) ;
- Brigitte Serre, demeurant 10 rue Georges Ville à Paris (75116) ;
- Nathalie Serre, demeurant 86 chemin de l'Indiennerie à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (69450).

Le Président donne ensuite la parole aux membres du Conseil de Gouvernance et d'Animation.

Diverses observations sont échangées.



Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide, de coopter :

- Bernard Monteil, demeurant 262 boulevard Saint Denis à Courbevoie (92400) ;
- Brigitte Serre, demeurant 10 rue Georges Ville à Paris (75116) ;
- Nathalie Serre, demeurant 86 chemin de l'Indiennerie à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (69450) ;

En qualité de membres du Conseil de Gouvernance et d'Animation, pour une durée de trois ans, soit jusqu'en 2027.


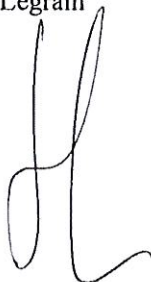
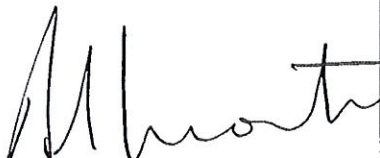


Bernard Monteil, Brigitte Serre et Nathalie Serre font savoir qu'ils acceptent les fonctions de membre du Conseil de Gouvernance et d'Animation et qu'ils ne sont frappés d'aucune mesure ou incapacité susceptible de leur en interdire l'exercice.

3. POUVOIRS

Le Conseil de Gouvernance et d'Animation donne tous pouvoirs au Président de la Société à l'effet de prendre toutes mesures utiles pour la mise en œuvre des présentes décisions.

L'ordre du jour étant épuisé et les débats étant achevés, personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les membres du Conseil de Gouvernance et d'Animation.

Communication Développement Social Représentée par Roger Serre 	et Thomas Legrain 	<i>Bon pour acceptation de fonctions de membre du Conseil de Gouvernance et d'Animation</i>  Bernard Monteil
<i>Bon pour acceptation de fonctions de membre du Conseil de Gouvernance et d'Animation</i>  Brigitte Serre	<i>Bon pour acceptation de fonctions de membre du Conseil de Gouvernance et d'Animation</i>  Nathalie Serre	